

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 453

30 – GARD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

Ventes et cessions

791 945 561 RCS Nîmes.

CABAMIX.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 263160.00 EUR.

Adresse : 36, Avenue De la Mont Joye, Maison 34, 30220 Aigues-Mortes.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : 791 945 561 RCS NIMES CABAMIX Forme : Société par actions simplifiée Adresse : 36 avenue de la Mont-Joye – 30220 Aigues-Mortes Oppositions : art. L. 236-15 du Code de commerce. Commentaires : Projet de fusion entre la société JM POLYMERS, société par actions simplifiée, de droit français, au capital de 756.400 €, dont le siège social est sis Zone Industrielle de Chambaud 43620 Saint Romain Lachalm, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 442 544 383 RCS LE PUY-EN-VELAY (société absorbante), et CABAMIX, société par actions simplifiée, de droit français, au capital de 263.160 €, dont le siège social est sis 36 avenue de la Mont-Joye – 30220 Aigues-Mortes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 791 945 561 RCS NIMES (société absorbée). AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 novembre 2025, les sociétés JM POLYMERS et CABAMIX ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société CABAMIX par la société JM POLYMERS. La société CABAMIX ferait apport à la société JM POLYMERS de la totalité de son actif, soit 1.753.623 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 2.332.619 euros. La valeur nette des apports estimée à leur valeur nette comptable s'élèverait donc à un actif net de -578.997 euros. Les sociétés JM POLYMERS et CABAMIX étant détenues en totalité par la société OASYS (791 945 561 RCS Nîmes), il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2025 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CABAMIX depuis le 01/01/2025 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société JM POLYMERS. La société CABAMIX sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R.236-11 du Code de commerce, soit 30 jours à compter de la date de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le traité de fusion établi le 19 novembre 2025 a été déposé : Au greffe du tribunal de commerce

de Le Puy-en-Velay, le 20 novembre 2025, au nom de la société JM POLYMERS ; Au greffe du tribunal de commerce de Nîmes, le 21 novembre 2025, au nom de la société CABAMIX. Pour avis.

